

DELIBERATION N°613

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(Rectifie la délibération transmise le 11 juillet 2025 compte tenu d'une erreur matérielle)

Entendu l'exposé de Carlos VINHAS PEREIRA, Adjoint au maire ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et suivants ;

Vu l'avis de la commission finances, budget ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable public ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

APPROUVE le compte administratif 2024 du budget annexe assainissement conformément au document budgétaire annexé.

DELIBERATION ADOPTÉE PAR :

- 22 Voix Pour : Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Ziaï TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Monsieur Karim ALLEK, Madame Irène CAVIGLIOLI, Madame Sonia LOPES, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Lucie CZIFFRA.
- 10 Abstentions : Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Cyril GHOSLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZZAR, Madame Marjorie HIDIER.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

La secrétaire de séance,
Madame Josyane MÉLÉARD.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 30 juin 2025

La Présidente de séance,
Madame Josyane MÉLÉARD.



REÇU EN PREFECTURE

le 08/08/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20250630-BDEL IB_613_

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

Conseillers en exercice :	35
Présents :	26
Absents :	3
Pouvoirs :	6
Votants :	32*

Convoqués le : 24 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq le trente juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la présidence de Madame Christine FLECK, maire.

PRESENTS : Madame Christine FLECK, Madame Josyane MÉLÉARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Zlajn TADJINE, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Carlos VINHA PEREIRA, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Madame Indira GOKOUL, Madame Irène CAVIGLIOLI, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Manuel MACHADO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur Teddy ROBIN, Madame Monia BRAHAM, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Madame Marjorie HIDIER.

ABSENTS : Monsieur Karim ALLEK, Monsieur Régis VIEIRA, Madame Sonia LOPES.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR DE :

Monsieur Jean-Claude DEBACKER	à	Madame Suzanne BARNET
Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA
Monsieur Jacques VERDIER	à	Monsieur Patrick VORDONIS
Madame Françoise MILLET	à	Madame Josyane MÉLÉARD
Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
Madame Lucie CZIFFRA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Madame le maire déclare la séance ouverte et le conseil municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MÉLÉARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

** Il est à noter l'arrivée de Monsieur Karim ALLEK après le vote de la délibération n°598 (Procès-verbal d'installation d'un nouveau membre du Conseil municipal)*

** Il est à noter l'arrivée de Madame Sonia LOPES après le vote de la délibération n°601 (Election d'un (e) délégué (e) suppléant (e) au sein du syndicat intercommunal pour la création et le fonctionnement de l'Ecole des Clos)*

** Il est à noter que Madame Christine FLECK a quitté la salle, conformément aux dispositions en vigueur, lors du vote des comptes administratifs, objet des délibérations n° 612 à 615, et a laissé la présidence à Madame Josyane MELEARD.*

** Il est à noter que Madame Espérance AUDINEAU a quitté la séance avant le vote de la délibération n°623 (Année 2025 – budget principal – budget supplémentaire), et est revenue avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

** Il est à noter que Monsieur Teddy ROBIN a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs)*

** Il est à noter que Monsieur Patrick VORDONIS a quitté la séance avant le vote de la délibération n°624 (Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs) et est revenu avant le vote de la délibération n°625 (Recours au recrutement des agents publics dans le cadre d'activités accessoires et fixation des taux horaires de rémunération)*

REÇU EN PREFECTURE

le 08/08/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217703503-20250630-6DEL16_615_